

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS
ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°226/2022

A la Société REANIX-CONGO Sarl

Après avoir reçu le contrat du marché n° MDNAC-R/CAB/012/2017, conclu avec le Ministère de la Défense Nationale, Anciens Combattants et Réinsertion, pour un montant total hors taxe d'€uro cinq cent vingt-cinq mille (€ 525 000) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 25/08/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M.L YUMBA
Directeur Général